



Le Journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie

Janvier Février 2016
Numéro 87



EDITORIAL

Les membres du Conseil de l'Association présentent leurs meilleurs vœux à tous les adhérents et lecteurs de notre journal. Pour 2016, nous aurions souhaité ne vous annoncer que de bonnes nouvelles hélas...mais il faut toujours garder de grands espoirs. L'Association attend de votre part des suggestions et des actions, afin d'améliorer en permanence notre cadre de vie dans notre beau quartier.

L'année 2016 sera marquée par la mise en place de la nouvelle intercommunalité qui s'étendra de Bezons à Chambourcy, de Maisons-Laffitte à Croissy, de Sartrouville à Saint-Germain-en-Laye, réunissant près de 340.000 habitants et 20 communes. La nouvelle communauté d'agglomération prend le nom de communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Ses compétences sont les mêmes que celles de notre ancienne intercommunalité de sept communes dans la Boucle de Seine, et notamment l'aménagement du territoire, la collecte et le traitement des déchets, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Pierre Fond, Maire de notre commune, est candidat pour en prendre la présidence.

Nous terminerons par une nouvelle rassurante : la permanence des urgences assurées 24 h sur 24 par Korian, anciennement hôpital des courses à Maisons-Laffitte. En vous souhaitant toutefois d'y recourir le moins possible.

Merci à tous de votre fidélité.

AGENDA

- Samedi 6 février : Réunion de quartier avec M. le Maire, de 10h à 12h30, à la salle du 14 juillet.
- Samedi 13 février : Assemblée générale du Cadeb, en matinée, à la maison du Département, dans le parc de l'Épinoche à Montesson.
- Samedi 2 avril : Nettoyage citoyen de la plaine, organisé par Plaine d'avenir 78.
- Samedi 30 avril : Fête de la salade nouvelle, dans la plaine de Montesson. Rendez-vous au parc départemental, en début d'après-midi.
- Samedi 4 juin : ARQM célèbre ses 20 ans. Repas de quartier au gymnase Jules Verne.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale

Notre Assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 10 octobre 2015 salle du 14 juillet. Nous sommes réunis une bonne vingtaine d'adhérents, de nombreux absents avaient envoyé leur pouvoir : 16 exactement.

D'entrée, nous avons eu la surprise et le plaisir de la visite de Monsieur le Maire venu nous souhaiter une excellente réunion. Nous l'en remercions vivement et nous en profitons pour arrêter la date pour notre prochaine rencontre avec les riverains (le 6 février 2016, nous en reparlerons d'ici là).

Le président, Jacques Lauvinerie, a présenté le rapport d'activité pour l'année puis notre trésorière, Christiane Stouls, à son tour, nous a donné le bilan comptable ainsi que le projet financier pour l'année à venir. Les deux premiers textes soumis au vote de l'assemblée ont eu un accord à l'unanimité. Dans un troisième temps, nous avons procédé par vote aux renouvellements pour 2 ans de la moitié du nombre des membres du Conseil (conformément aux statuts de l'Association). Deux anciens membres ne se représentaient pas, deux nouveaux arrivants les remplaceront : Marie Ange Desmaretz et Vincent Lenne. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de Conseil.

Un montage vidéo de Gérard Ribaut a illustré la réunion avec de nombreuses photos sur nos activités : repas, sortie vélo, sortie pédestre, chasse aux œufs....

Au nom du CADEB, Jean Claude Parisot, nous a entretenu sur divers sujets extérieurs à notre quartier, en particulier sur la ZAC Laborde et après avoir expliqué son rôle, les conséquences de l'application du SCOT (il nous a promis de nous en reparler plus en détail dans une autre édition de notre journal). Gérard Ribaut nous a confirmé les difficultés rencontrées concernant le prolongement de la Tangentielle Nord et de l'avancement à petits pas de la nouvelle voie CD121 contournant le centre-ville.

Enfin est arrivé le temps toujours trop court imparti aux questions des riverains. Certaines de ces questions feront l'objet de votre rendez-vous avec Monsieur le Maire en Février.



Nous remercions Daniel Amgar, président du Comité du Vieux Pays, de sa présence, il nous a apporté un regard plus large sur certains points débattus. Nous avons regretté l'absence de Paulette Menguy, présidente du CADEB, toujours fidèle à nos activités mais déjà retenue ce samedi.

La réunion s'est achevée par le traditionnel et sympathique pot de l'amitié et le débat a pu continuer mais un verre à la main. Un très grand merci à vous tous et n'oublions pas que c'est grâce à vous que notre Association est en pleine forme !

Sortie pédestre

Par une matinée radieuse, 18 marcheurs de six ans à ... un peu plus, habitants du Quartier de la Mairie, ont pris la direction du parc de Maisons-Laffitte, pour une balade de neuf kilomètres.

La promenade longeant de plus ou moins près les sites d'entraînement de France Galop, a fait découvrir en suivant routes et chemins, l'immense domaine réservé à la préparation des chevaux de course. Une halte ravitaillement, sous le regard figé de la statue de Napoléon, a permis de faire reprendre quelques forces à la troupe, prête à attaquer le retour en empruntant la longue Avenue Albine avec le château de Maisons-Laffitte comme objectif. Associant marche et bavardage, l'ensemble des participants ravis, ont regagné leurs logis à l'heure de l'apéritif. A l'année prochaine !



EVENEMENT

Le canot de sauvetage « Aimée-Hilda »

Ce canot de sauvetage fut en service à Ploumanac'h en Bretagne de 1950 à 1975. Il fait partie d'une série de 32 unités qui furent construites et mises à l'eau à Sartrouville aux chantiers navals Paul Jouët & Cie. Cet exemplaire vit le jour en 1949.



Pour sa présentation au salon nautique de Paris et à l'initiative de Mr Jean-Pierre Jouët, ce canot restauré a fait une escale, le 26 décembre 2015, devant la résidence Stéphanie, emplacement des bâtiments de l'ancien chantier naval, où nous avons pu l'admirer. Une cérémonie d'accueil a eu lieu en son honneur.

En 1948 à la suite du naufrage d'un voilier, on avait déploré 9 victimes. Il n'y avait plus de canot de sauvetage, en effet le précédent ayant été détruit par les Allemands en 1944. C'est grâce aux dons de Madame Aimée Fournier et de Mademoiselle Hilda Gélis que ce canot fut commandé en remplacement. Après sa mise hors service et son abandon il sera sauvé à son tour et restauré par l'association Aimée-Hilda de Ploumanac'h. Il est désormais un beau témoignage au service de l'Histoire.



HISTOIRE LOCALE

Eugène Cornu...un illustre voisin

Notre quartier en est témoin et c'est toujours un spectacle ravissant que de voir un jour de beau temps régater des voiliers. Parmi ceux-ci, figurent peut être des bateaux créés par un habitant du quartier, Eugène Cornu.

Beaucoup d'entre nous ont rendu récemment visite au superbe bateau de sauvetage, le Aimée-Hilda, qui a fait une petite escale chez nous, sur son lieu de naissance, enfant d'une longue série créée par Eugène Cornu

Ce Breton né à Lorient en 1903 passe toute son enfance à Nantes où il a pu voir tous les bateaux qui montaient et descendaient la Loire. Un de ses oncles, traceur aux Chantiers de St Nazaire lui apprend le traçage des coques. Il entre en 1919 comme apprenti chez Nieuport à Puteaux dans l'île de la Jatte (entre Levallois et Neuilly) pionnier de la construction aéronautique. Atteint très jeune d'une poliomyélite, il décide dans les années 20 de se faire amputer de la jambe droite "qui le gêne" !...ce qui dénonce déjà un caractère bien trempé ! Il passera le reste de son existence appuyé sur une paire de béquilles et sur son unique jambe, un béret vissé sur la tête. C'est avec cette silhouette-là, trapue, énergique, qu'il fut connu à Sartrouville où il arrive après avoir répondu à une annonce de Paul Jouët . Il est engagé le 1^{er} Février 1923, il a 20 ans.

Une vraie collaboration s'établit entre le grand personnage qu'était Monsieur Paul Jouët (associé depuis 1920 à André Blondeau créateur du chantier naval en 1872) et ce dessinateur surdoué, Eugène Cornu (qui se disait volontiers diplômé de "l'Ecole primaire à Nantes") et qui compléta rapidement ses connaissances grâce à ses dons étonnants et à son entourage professionnel. A 22 ans, en mai 1925, il signait : Eugène Cornu, architecte naval.

Son caractère volontaire lui donna vite une réputation d'homme à l'abord difficile, solitaire, intransigeant : il vérifiait tout, inspectant sans relâche les bateaux en construction, montant sans aide (surtout pas d'aide !) aux échelles, faisait refaire et refaire encore, jusqu'à ce que la perfection soit atteinte.

Il habitait depuis le début des années au 30, rue de la Constituante dans un pavillon qui existe toujours : la pièce vitrée qui lui servait de bureau d'études est encore là, même si elle a été murée en partie ; je me souviens l'avoir vu derrière la vitre, le béret sur la tête, occupé à travailler sur une planche qui bouchait une partie de la verrière car, outre son activité aux chantiers Jouët, il dessinait chez lui différents voiliers puis il partait, toujours à pied, par le bord de Seine rejoindre ses chers chantiers Jouët.

Il cessa son activité dans les années 60, s'estimant trop âgé pour acquérir la maîtrise nécessaire au travail du plastique qui arrivait sur le marché.

Sa production fut énorme : des bateaux à succès et célèbres dans le monde entier (il travailla pour Alain Gerbault, Marin Marie...), depuis les dériveurs de régates (le Bélouga), en passant par les yachts somptueux, les croiseurs côtiers, les bateaux de sauvetage comme nous venons d'en admirer un... etc ... et dont des exemplaires sillonnent toujours les mers et les plans d'eau du monde entier. Il n'avait pas laissé de consignes pour ses archives à son décès (1987). Heureusement, son épouse les remit à Jean Pierre Jouët qui les a déposées au Musée de la Marine : pas moins de 330 plans originaux, un homme seul qui travaillait sans autres instruments qu'un crayon, un tire ligne, des lattes et des plombs - Un grand bonhomme ! !

Françoise Denais AHSE - sources : Revue Chasse-Marée -

INCIVILITES

Il est constaté, malheureusement, dans notre quartier, de plus en plus d'incivilités. Celles -ci commencent par des canettes et autres récipients ou papiers abandonnés sur les trottoirs, les bords de clôtures des pavillons et même aux entrées

d'immeubles. Des poubelles de rue ont été mises en place par les services de voirie et l'Association en réclame toujours plus et la ville nous les accorde.

Ces incivilités se poursuivent et s'intensifient avec le stationnement des véhicules automobiles, malgré une légère intensification des contrôles par les préposés de la Police Municipale. De plus en plus d'infractions au code de la route semblent se banaliser : stationnement sur les trottoirs, devant des sorties de garage ou d'accès aux pavillons et sur les passages piétons, spécifiquement en angle de rue, empêchant ainsi une circulation sécurisée des piétons et plus particulièrement des poussettes et des personnes handicapées. Sans oublier les voitures ventouses qui mettent à mal le stationnement résidentiel par cartes d'abonnement pour les riverains.

Quelques règles de civisme respectées agrémenteraient nos quartiers, d'autant que nombre de places de stationnement restent disponibles. Certes, un peu plus éloignées du centre-ville et de la Gare mais un peu de marche à pieds leur serait sans doute salutaire même pour la catégorie de personnes stressées par le manque de temps !

LYCEE JULES VERNE

Monsieur Didier Picque a pris ses nouvelles fonctions au lycée depuis le 1 septembre. Il vient appuyer la lourde tâche de Monsieur Olivier Navarro arrivé un an auparavant à la direction de l'établissement.

Avec un peu plus de 700 élèves cet établissement a été labélisé « lycée des métiers de l'artisanat d'art dans les métiers du spectacle ». Rappelons que chaque année, lors des journées « porte ouverte » nous avons pu apprécier la qualité du travail d'art accompli par les élèves (des costumes historiques en passant par d les créations, des parements divers en dentelles, de petits bijoux...), sans oublier tous les enseignements préparant aux métiers du tertiaire et de l'industrie en faisant de ces jeunes de vrais professionnels dont nous avons tant besoin. Nous vous souhaitons, Monsieur le proviseur-adjoint, la bienvenue !

INFORMATIONS CADEB

Le Scot a été approuvé

Le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) de la Boucle de la Seine a été approuvé par les élus communautaires le 28 octobre dernier. Suite aux remarques exprimées par les personnes publiques associés (dont le Cadeb) et à l'enquête publique, le document a été modifié sur plusieurs points, qui vont dans le bon sens. La plaine agricole est davantage préservée que dans le document d'origine, mais toujours moins que ce que demandent la profession agricole et les associations d'environnement. Le rythme annuel de constructions de logements a été accru dans les villes de la Boucle en déficit de logements sociaux. La ville de Sartrouville, qui dépasse déjà le pourcentage légal de 25%, n'est pas concernée.

Document d'urbanisme intercommunal, le Scot fixe pour les années à venir les objectifs partagés par notre commune et celles alentours dans le cadre de l'urbanisme, des transports, des équipements publics et commerciaux, des espaces verts et agricoles.

Une nouvelle intercommunalité en 2016

Au 1er janvier 2016, les trois intercommunalités existantes - la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine, la Communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêt, la Communauté de communes Maisons-Mesnil ont fusionné, et intégré la commune de Bezons pour former la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (SGBS).

Les vingt communes regroupées, pour une population de 332.672 habitants, sont : Aigremont – Bezons – Carrières-sur-Seine – Chambourcy – Chatou – Croissy-sur-Seine – Fourqueux – Houilles – Le Mesnil-le-Roi – Le Pecq – Le Port-Marly – L'Etang-la-Ville – Louveciennes – Maisons-Laffitte – Mareil-Marly – Marly-le-Roi – Montesson – Saint-Germain-en-Laye – Sartrouville – Le Vésinet.

Les compétences transférées par les communes sont les mêmes que celles de notre ancienne intercommunalité de la Boucle (Cabs). Il ne devrait donc pas y avoir de changement visible dans l'immédiat en ce qui nous concerne.

Le Cadeb va s'agrandir

Pour les associations, la nouvelle intercommunalité est un défi à relever. Dispersées vis-à-vis d'élus regroupés, elles ne pourront se faire entendre. C'est pourquoi le Cadeb a décidé d'élargir son territoire d'action aux 20 communes de la nouvelle intercommunalité. Créé en 1996 pour réunir les associations de la boucle de Montesson, le collectif a peu à peu accepté des associations implantées dans des communes limitrophes, telles que Maisons-Laffitte et Louveciennes. Une extension plus importante du territoire d'action nécessite de modifier les statuts : pour ce faire, une assemblée générale extraordinaire du Cadeb aura lieu le 13 février, et notre Association, membre du Cadeb, aura à se prononcer à ce sujet.

DERNIERE MINUTE

Depuis le 21 décembre 2015, et après bien des péripéties, nous sommes heureux d'accueillir « Marie » notre factrice titulaire. Lors de sa tournée, elle peut vous vendre des timbres ou des enveloppes de réexpédition, n'hésitez pas à la solliciter. Nous espérons que tous les problèmes de distribution rencontrés depuis plusieurs mois sont terminés.